COMPTE-RENDU

Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat

Mercredi 07 avril 2021

Participants :

Alain KERMARREC, Adjoint à la vie associative et sportive

Sylvie MARCHAIS, Conseillère Municipale déléguée à la médiation culturelle et aux associations culturelles

Jean BOUTIN, Conseiller Municipal délégué à l'implication citoyenne

Jean-René HOUSSIN, Conseiller Municipal

Christian SPIESER, Association Bruzoise d'Entraide aux Personnes Agées (ABEPA).

Jean-Charles LE JANNIC, Amicale Laïque de Bruz (ALB).

Sandrine Le Mad, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre collège et lycée St Joseph (APEL St Joseph).

Omar BENGANA, Football Club de Bruz (FCB).

Gilles DANIEL, Jeanne d'Arc de Bruz (JAB).

Sophie LIZE, Judo Club Bruzois (JCB).

Claude RIHOUET, La Gaule Bruzoise.

Anthony AUGUSTE, Rugby Olympic Club Bruzois (ROC).

Nathalie LHEUREUX, Directrice pôle Culture et Vie Associative.

Damien COLAS, Responsable services Vie Associative et Animation.

Excusés :

Nicolas KLUTCHNIKOFF, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative.

Marylène LETORT, Accueil Réfugiés Bruz (ARB).

François AUFFRET, Alcool Assistance.

Daniel BESNARD, L'Orguenais la sauce du quartier.

1. Introduction

La ville de Bruz compte actuellement un tissu associatif développé regroupant pas moins de 200 associations et sections d'associations proposant des activités et services importants à la population. L'ensemble du mouvement associatif bruzois représente environ 13 000 adhérents.
Le Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat, mis en place il y a 10 ans maintenant, joue un rôle majeur dans le partenariat entre la ville et les associations. Il participe notamment au développement et à la promotion de la vie associative bruzoise. Ainsi, depuis sa création, différentes actions ont pu être réalisées dont la mise en place d'ateliers associatifs ou encore la réalisation de la Charte d'engagements mutuels ville de Bruz et associations.
Pour faire face peut-être à un manque d'attrait constaté et tisser des liens plus étroits entre la ville et les associations, il est convenu d'étendre et d'augmenter les missions de cette instance et que les membres du Conseil s'auto-saisissent de différentes thématiques à aborder et à développer.

2. Composition du Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat

Dans le cadre du renouvellement des membres du CVAB, 11 candidatures ont été déposées. Même si le CVAB n'est normalement composé que de 10 membres d'associations, il a été décidé de retenir les 11 candidatures.
5 membres élus ont été désignés pour intégrer ce Conseil.
Celui-ci est donc composé des membres suivants :

Alain KERMARREC, *Adjoint à la vie associative et sportive*
Sylvie MARCHAIS, *Conseillère Municipale déléguée à la médiation culturelle et aux associations culturelles*
Jean BOUTIN, *Conseiller Municipal délégué à l'implication citoyenne*
Nicolas KLUTCHNIKOFF, *Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative*
Jean-René HOUSSIN, *Conseiller Municipal*
Marylène LETORT, *Accueil Réfugiés Bruz (ARB)*
François AUFFRET, *Alcool Assistance*
Jean-Charles LE JANNIC, *Amicale Laïque de Bruz (ALB)*
Christian SPIESER, *Association Bruzoise d'Entraide aux Personnes Agées (ABEPA)*
Sandrine Le Mad, *Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre collège et lycée St Joseph (APEL St Joseph)*
Omar BENGANA, *Football Club de Bruz (FCB)*
Gilles DANIEL, *Jeanne d'Arc de Bruz (JAB)*
Sophie LIZE, *Judo Club Bruzois (JCB)*
Claude RIHOUET, *La Gaule Bruzoise*
Daniel BESNARD, *L'Orguenais la sauce du quartier*
Anthony AUGUSTE, *Rugby Olympic Club Bruzois (ROC)*

3. Attentes des membres du CVAB

Chaque membre présent a ensuite fait part de ses attentes dans le cadre de ce Conseil. Les sujets évoqués sont les suivants :
- aider à l'identification des besoins en aides financières, équipements, en formations (RGPD) ;
- organiser des rencontres entre les associations, les élus et les services ;
- soutenir l'organisation de manifestations (communication) ;
- favoriser les liens entre les différentes associations ;
- partager des besoins communs dans le domaine sportif ;
- développer les échanges à propos des structures ;
- mutualiser les connaissances (collecte de fonds par ex.) ;
- favoriser les rencontres inter-associatives ;
- définition de critères d'attribution de subventions pour les associations et sections d'associations non sportives ;
- réaliser un portail associatif regroupant à la fois une assistance administrative, un espace d'échanges inter-associatif et un outil de communication ;
- créer un évènement comme la fête du sport ;
- partager des savoir-faire, des expériences ;
- proposer des formations ;
- mutualiser les achats ou démarches administratives pour réaliser des économies d'échelle ;
- transmettre et recevoir des informations.

4. Perspectives

Afin de faciliter les échanges au sein du CVAB, une réflexion va être menée sur l'usage d'un outil d'échanges collaboratifs, type Teams.
Une enquête, dont le contenu reste à déterminer, pourrait être proposée aux associations bruzoises prochainement afin de mieux cerner l'impact de la crise sanitaire sur leur(s) activités et leurs perspectives pour la saison prochaine.

5. Points divers

- Coupe du monde de rugby 2023 : la Ville s'est portée candidate pour être camp de base pour accueillir une équipe participant à la phase finale de la Coupe du Monde de Rugby qui se déroulera en France en octobre 2023. Le dossier a été réalisé en partenariat avec le ROC. La Ville attend prochainement le résultat d'une nouvelle sélection pour savoir si elle fera partie des 60 villes choisies pour être proposées aux équipes internationales.

- Rencontre avec le Comité Régional Olympique et Sportif : instance pouvant être un véritable pôle de ressources. Souhait de développer une collaboration avec la Ville.

- Evènements associatifs : 2022 sera une année chargée en évènements avec notamment les 100 ans de l'ALB (en juin) et de la JA (en septembre) et l'organisation de la fête du sport.

Le prochain CVAB aura lieu mercredi 28 avril 2021 en visio.